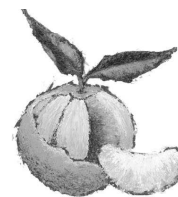


# Conseil de quartier Paul Bert



Associations  
nos énergies !

Le 15 novembre 2013

## Compte rendu du conseil de quartier du mardi 15 octobre 2013

### Présents :

environ 30 personnes dont **Christine Ratzel-Togo** élue référente pour le quartier Paul Bert et les membres de l'équipe d'animation : le président **Nourredine Kaddouri**, vice-présidente, **Chantal Nonis**, **Boisson Michèle**, **Lydia Cupidin**, **Gisette Dragin**, **Serge Sapim**, **Ludovic Vignacourt**, **Maurice Kaboré**, **Nawel Djouder** et **Ibrahim Diop** s'étant excusés.

**Invités : Anne Claire Defossez**, Directrice Générale Adjointe Culture et Vie Locale

### Ordre du jour :

- 1) **Présentation du nouvel établissement culturel regroupant le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'Embarcadère**
- 2) **L'enveloppe de quartier 2013**
- 3) **Projet de journal pour le quartier**
- 4) **Questions diverses**

Le conseil de quartier débutant à 19h30, Nourredine Kaddouri remercie Madame Defossez d'avoir répondu à l'invitation de l'équipe d'animation et lui cède la parole pour la présentation d'un nouvel équipement culturel regroupant deux entités différentes et complémentaires : le Conservatoire à Rayonnement Régional et une salle de spectacle « l'Embarcadère ».

### **1/ Présentation du nouvel établissement culturel regroupant le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'Embarcadère :**

Anne Claire Defossez, Directrice Générale Adjointe Culture et Vie Locale, rappelle que l'ouverture d'un établissement de ce type est le résultat d'un long processus. Depuis un an, elle a eu la chance de piloter la dernière ligne droite de ce projet, c'est à dire l'organisation et l'ouverture de ce tout nouvel équipement culturel.

Elle effectue un bref historique et rappelle que la précédente équipe municipale ferme « l'espace rencontre » en 2005 / 2006 pour vétusté et sécurité. Aussi, la décision est prise de doter la ville d'Aubervilliers d'une salle pour ses manifestations dans un espace approprié,

tout en relocalisant le Conservatoire Intercommunal (Aubervilliers/ La Courneuve) installé sur des sites inappropriés et dispersés sur les deux communes. Pour permettre une continuité dans l'organisation de manifestations et la diffusion de spectacles, la ville a loué un chapiteau « l'Espace Fraternité » sur des terrains prêtés par le groupe Icade pour une durée provisoire. Ainsi, depuis la fermeture de l'Espace Rencontres, il a été conçu ce projet à deux identités complémentaires avec un concours d'architecte et dont le maître d'œuvre est Bouygues Construction. Ce nouvel équipement complète ainsi un pôle culturel majeur en Centre ville avec le Théâtre National de la Commune, le Cinéma le Studio, et la Médiathèque.

Le Conservatoire a déménagé tout son matériel et son mobilier en juin pour ouvrir ses portes en septembre. Les travaux n'étaient pas tout à fait terminés, mais l'équipe a cherché à respecter les délais afin de ne pas retarder la rentrée. Il fonctionne sur une grande amplitude horaire du lundi au samedi de 8h 30 à 22h et comprend 50 salles (20 salles de plus qu'auparavant), dédiées et adaptées à l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Il est également doté d'un auditorium, dont l'acoustique s'avère remarquable (d'aucun nous ont dit mieux que la salle Pleyel) et qui peut accueillir entre 250 et 300 personnes.

Concernant, l'Espace Fraternité l'équipe municipale a choisi de le conserver tant que possible et d'y adjoindre une vraie salle de spectacle.

Un concours a été lancé pour trouver le nom de cette nouvelle salle de spectacle dans le numéro de mai du journal Aubermensuel. Un jury constitué d'élus et de personnalités ont choisi parmi les 100 propositions recueillies : « l'Embarcadère ».

Il s'agit d'un équipement pour tous, initiés ou non, dédié aux usagers. Les élus ont tenu à ce qu'il soit ouvert sur la ville et à la diversité de tous ses habitants. C'est un espace où se combinent plusieurs objectifs :

- Une salle de spectacle qui est en capacité d'accueillir différents registres de musique, de danse et pourquoi pas de cirque (nous étudions encore la faisabilité) une palette large à l'image de la diversité de la ville, l'accueil de têtes d'affiches. Aussi, plusieurs coopérations à l'international sont d'ores et déjà entamées. Il s'agit maintenant de les renforcer avec par exemple les partenariats avec la ville chinoise d'Yiwu et de son opéra ou avec l'orchestre E.Saïd en Palestine.
- La programmation est réalisée par l'équipe du lieu en lien étroit avec la direction de la Culture et s'appuie sur les acteurs culturels du territoire comme Ville des Musiques du Monde (3 des 9 spectacles programmés cette année par le festival y sont prévus).
- Un espace adapté en centre ville dédié aux manifestations institutionnelles organisées par la ville, comme les vœux du maire pour cette année 2014, le salon Vill'âge destiné aux seniors au printemps...
- L'Embarcadère peut également accueillir des manifestations organisées par les associations de la ville, avec une convention fixant les modalités de mise à disposition.
- Des entreprises qui cherchent ce genre d'espace pour organiser des séminaires peuvent louer le lieu et ainsi générer des recettes. Il s'agit de rentabiliser les coûts d'exploitation du lieu qui pourra être ouvert aussi à des entrepreneurs culturels, des tourneurs, à des résidences d'artistes. Mais il pourra aussi s'ouvrir à des manifestations associatives à moindre coût.

Une cellule de coordination est chargée d'étudier chaque demande, pour évaluer quel espace est le mieux adapté compte tenu de des contraintes de calendrier, du type de manifestation et

de sa jauge. Sa mission sera de dispatcher les priorités calendaires de la ville et d'élaborer un portail culturel et associatif attractif au niveau l'ensemble de la commune.

Bien équipé et très attractif, ce nouvel espace remporte pour l'instant un franc succès, il demeure que les coûts d'exploitation du lieu ne pourront pas être supportés par la seule commune, mais devront être répartis sur les utilisateurs.

Inauguré en octobre, cet équipement est une vitrine ouverte sur la ville, qui doit inciter les usagers de toutes les générations aux pratiques culturelles avec un éventail de choix le plus éclectique possible. Un grand espace pour les expositions est également disponible.

Cet équipement en chiffre : 6000m<sup>2</sup> au sol dont les  $\frac{3}{4}$  sont occupés par le Conservatoire, l'Embarcadère occupe moins de 2 000 m<sup>2</sup>, avec environ 400 places assises et 700 à 800 debout. Il est doté d'un parking public payant d'environ 150 places gérées en délégation de service publique par « Vinci parc »

### ***Questions du public :***

#### ***Le conservatoire ce sont des cours spécialisés d'instruments de musique ?***

Oui, ainsi que des cours d'art dramatique et de danse. Les élèves ont de 5 ans à l'âge adulte. Les inscriptions se font en septembre, vous pouvez trouver des brochures de présentation de toutes les possibilités offertes depuis tous les lieux publics de la commune tout au long de l'année, les cours actuellement sont souvent complet. Un effort particulier sera fait pour renseigner le public albertvillarien qui souhaite s'initier à ces pratiques, qu'il est un projet professionnel ou pas.

#### ***L'aspect extérieur est-il définitif ?***

Oui c'est un parti pris, un choix architectural. La qualité du béton brut s'est beaucoup améliorée ces dernières années, notamment sur le vieillissement des matériaux. La mosaïque en pâte de verre a été rajoutée pendant le chantier, le fronton de la rue Edouard Poisson pourra peut-être évoluer. Sur l'intérieur, la 1ère poussière du béton va tomber dans un futur proche. Par contre, les espaces intérieurs d'enseignements adaptés à chaque spécialité font l'unanimité sur leur fonctionnalité. Au point de vue isolation phonique et donc thermique c'est très bien aussi. Le travail autour de la qualité acoustique, qui a augmenté les coûts de fabrication (20% y est consacré), permet une isolation thermique et donc un fonctionnement optimum à terme. Les salles de répétition ont dû s'équiper de détecteurs d'incendie visuels pour éviter tout dysfonctionnement en rapport aux pratiques du lieu.

#### ***Est-ce une gestion municipale ?***

Il s'agit d'un bâtiment communal, donc géré par la ville. Il abrite 2 entités : le CRR géré par 1 syndicat intercommunal et l'embarcadère géré en régie municipale. L'équipe aujourd'hui est composée d'une administratrice sous ma responsabilité et d'un directeur technique. Elle va s'étoffer et mutualiser des compétences, avec une montée en qualification (plan de formation) du personnel communal dédié aux besoins en son, lumières et images. L'équipe à terme sera plus importante.

## **Qui décide de la programmation ?**

L'administratrice, en étroite collaboration avec le service culturel et avec un budget modeste est chargée d'établir une programmation. Pour la saison 2013/2014 en se projetant sur 10 mois de fonctionnement, nous envisageons 2 spectacles grand public /mois. Nous devons encore déterminer avec exactitude les coûts de fonctionnement, c'est un Etablissement Recevant du Public, ERP classé par la commission de sécurité en catégorie 1 avec des contraintes fortes quand le lieu ouvre pour le personnel dédié à la sécurité. C'est un surcoût qui va devoir être répercuté.

De nombreux autres points et questionnements pourront être repris dans un futur débat, le président souhaite conserver un timing permettant à chaque point d'être abordé et remercie Anne Claire Desfossez, pour cet exposé engageant.

## **2/ L'enveloppe de quartier 2013 :**

Pour l'équipe d'animation c'est Chantal Nonis et Lydia Cupidin qui ont suivi le dossier. Les propositions n'ont pas été assez nombreuses de la part des citoyens cette année. Parmi les propositions que nous avons relevées pendant les conseils de quartier et au sein de l'équipe, puis soumises cette année aux différents techniciens, certaines ont été réalisées en dehors de l'enveloppe :

- Installation de poubelles autour des 2 bancs très utilisés de la rue Henri Barbusse
- L'élagage des arbres par France Habitation pour augmenter la visibilité et l'éclairage de la nouvelle voie piétonne sur l'allée du Château sera réalisé prochainement.

D'autres propositions ne pourront être réalisées dans le cadre de l'enveloppe

- Pour le refleurissement et l'embellissement de la place Michaux, l'Ut Parcs et Jardins de Plaine Commune n'a pas retenu la proposition car ils ne souhaitent pas rajouter des bacs à fleurs isolés demandant de nombreuses heures de travail en terme d'arrosage notamment.
- Un réaménagement de la fin de la rue Henri Barbusse, afin de mieux réguler la circulation et le stationnement. Le projet a été chiffré mais dépasse les 15 000 € de l'enveloppe.
- Une fresque sur la place de l'école Anne Sylvestre, l'enveloppe ne permet pas de financer un prestataire chargé de réaliser une fresque mais ne finance que de l'investissement.

Les propositions qui seront réalisées pour 2013 sont :

- 2 panneaux de communication destinés aux associations de quartier, à l'équipe d'animation : 1 sur l'esplanade du nouveau groupe scolaire Charlotte Delbo, Taos Amrouche et 1 panneau sur l'esplanade de l'école Anne Sylvestre. Son coût est de 2x 555 €. Cet aménagement est suivi par le service de la Direction des Bâtiments et Moyens Techniques (DBMT) et celui de la Communication.
- L'installation d'un filet de protection coté rue visant à empêcher les ballons de sortir du terrain de foot du square Presle / Barbusse. Son coût 11 000 €, suivi par le service des parcs et jardins et le service des sports.

L'enveloppe sera donc de 12 100€ pour le quartier Paul Bert et sera réalisée sur les crédits de l'année 2013.

### **3/ Un projet de journal de quartier :**

C'est un projet qui est proposé par la commission information de l'équipe d'animation constituée de Maurice Kaboré, Nourredine Kadourri, assisté par un jeune qui désire intégrer l'équipe d'animation Guillaume Sanon habitant l'allée du Château.

Une maquette a été réalisée pour une gazette en format A3 de la taille d'une chemise cartonnée ouverte. L'équipe d'animation s'inspire de l'expérience du quartier Vilette/4 Chemins et indique que cette gazette permettra de recenser les associations locales, mais aussi de relayer la parole des habitants, des évènements du quartier et valorisera ces initiatives.

Christine Ratzel se félicite de ce projet et propose d'y publier aussi des portraits de personnalités d'autres quartiers, de chercher à puiser des exemples dans l'expérience des associations qui ne sont pas forcément du quartier.

### **4/ Questions diverses :**

Un point est fait sur le succès du tournoi de pétanque du samedi 28 septembre et du bel hommage fait par conséquent à Jean Louis Querbes. Pour les habitants qui désireraient s'entraîner pour un futur tournoi, plusieurs jeux de boules sont empruntables à la salle de quartier sur l'ensemble de l'amplitude horaire d'ouverture du local du 12 rue Paul Bert.

Le président conclut le conseil à 21h30 en rappelant qu'il a mis en place sa 1ère permanence le jeudi 3 octobre, elle se tiendra dorénavant le premier jeudi de chaque mois de 19h à 21h.